



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Bruno Le Maire et Gabriel Attal félicitent
les douaniers de la brigade de Dax pour
une importante saisie de 8,5 kilos de
fentanyl**

Paris, le 16/08/2022
N°73

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et Gabriel Attal, ministre délégué chargé des Comptes publics, félicitent les douaniers de Dax, qui viennent de saisir 8,5 kilogrammes de fentanyl.

La dernière saisie d'ampleur de cet opiacé de synthèse remontait à 2019.

Jeudi 11 août en fin d'après-midi, les agents de la brigade des douanes de Dax, positionnés au niveau du péage de Castets (40) décident de contrôler une voiture avec deux hommes à bord.

L'ouverture du coffre et le contrôle de la valise transportée permet au service de découvrir sept paquets thermosoudés contenant des cachets de couleurs. Les tests pratiqués ont permis de mettre en évidence qu'il s'agit de cachets de fentanyl.

Au total, 19 500 cachets sont dénombrés, soit une saisie portant sur un total de 8,5 kilogrammes. A l'issue de la retenue douanière, les infracteurs ont été remis à la police judiciaire de Bayonne.

La précédente saisie d'ampleur de cet opiacé remontait à 2019 : les douaniers de Dieppe avaient alors mis la main sur 10 kilogrammes de fentanyl.

Ce médicament classé comme stupéfiant en France est un analgésique, 100 fois plus puissant que l'héroïne, et fait l'objet d'une surveillance très étroite. Le fentanyl et ses dérivés, dont l'utilisation est détournée, connaissent une percée majeure en Amérique du Nord depuis plusieurs années, provoquant des dizaines de milliers d'overdoses et une explosion des saisies.

Les ministres ont déclaré : *"Nous félicitons les douaniers de Dax pour cette saisie historique. Si une telle quantité saisie fait figure d'exception pour la France, cette saisie a très certainement évité le décès de nombreuses personnes compte tenu du niveau très élevé de dangerosité de ce produit pour la santé. Nous remercions les douaniers pour leur vigilance constante en matière de lutte contre les stupéfiants et pour leur engagement dans la protection de nos concitoyens. »*.

• [POUR ALLER PLUS LOIN](#)

- Photos de la saisie : <https://www.flickr.com/gp/douaneFrance/88q57XZ2Hs>

*Visuels libres de droits sous réserve d'indiquer le **crédit DOUANE FRANCAISE***

Contacts presse :

Bureau de la communication : 01 57 53 41 03 - presse@douane.finances.gouv.fr